



MINISTERE DE LA DEFENSE

OBLIGATION DU SERVICE NATIONAL DE 16 A 25 ANS

JUSTIFICATIFS A PRODUIRE POUR UNE 1ERE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE CORSE

- **J'AI PLUS DE 25 ANS**

Je n'ai aucun justificatif à produire

- **J'AI ENTRE 18 ET 25 ANS**

Je dois fournir :

- Le certificat de participation à la JAPD

ou

- Une attestation provisoire si je n'ai pas encore participé à la JAPD (Journée d' Appel de Préparation à la Défense). Ce document comporte obligatoirement une date de validité.

ou

- Une attestation individuelle d'exemption

Exception : je suis une fille née avant le 1er janvier 1983, je n'ai aucun justificatif à produire.

- **J'AI ENTRE 16 ET 18 ANS**

Je dois fournir :

- Une attestation de recensement

ou

- Je peux produire le certificat de participation si j'ai déjà participé à la JAPD.